

**Mairie de VILLEXANTON**

**PROCÈS VERBAL**

L'an deux mille vingt quatre, le trois du mois de juillet le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à dix huit heure trente sous la présidence de Monsieur TERRIER Guy, le maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2024

PRÉSENTS : Mme DE JOUSSINEAU Isabelle, POUSSIN Amélie Mrs : JOLLY Didier, LOP Benoit, SAUGER Jordane, TERRIER Guy, YVON Jean-Claude

ABSENTS EXCUSES : Mrs SICOT Luc, TOURNOIS Ludovic

ABSENT NON EXCUSÉ : Mr MENON Bertrand

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Amélie POUSSIN

-----

**Approbation du PV du 13 mai 2024**

-----

**2024 – 014 - TARIFS 14 JUILLET 2024**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer les prix du repas pour le 14 juillet 2024 qui aura lieu cette année à Villexanton.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité accepte le devis de Denis BUSSON pour le prix de 11 € le repas adulte et 8 € le repas enfant et la commune prendra en charge une partie de cette somme pour les habitants de la commune.

Le prix du repas est donc fixé à :

5 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de Villexanton

11 € pour les adultes et 8 € pour les enfants hors Villexanton

Une régie existe pour l'enregistrement de cette manifestation.

-----

**2024 – 015 – TARIFS BUVETTE 14 JUILLET 2024**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer les prix de la buvette pour le 14 juillet 2024 qui aura lieu cette année à Villexanton.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les tarifs suivants :

Boissons non alcoolisées : 1.50 € le verre

Bière pression : 2.50 € le verre  
Rosé/Rouge : 1.50 € le verre  
Eau : 0.50 € la bouteille  
Café/Thé : 1.00 € le verre  
Paquet de bonbon : 1.00 € le paquet  
M. Freeze : 1.00 € le tube

Une régie existe pour l'enregistrement de cette manifestation.

-----

Séance levée à 19h40

Le Maire,

Guy Terrier

Le secrétaire de séance,

Amélie Poussin